
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 12 JAN 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-004 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT DE L'ETAT

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au test de recrutement d'un (01) Assistant en Communication pour le compte d'un Etablissement Public, session 2023.

Ce sont :

ASSISTANTS EN COMMUNICATION

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SAWADOGO MITIB-KETA NICOLE	000063-257-03	B10458349	06/12/00
2°	SAWADOGO ADAMA	000211-257-03	B8648115	14/12/94
3°	ILBOUDO JOSUE MATHIEU WEND-BENEDO	000205-257-03	B9656000	21/09/01
4°	KIEKIETA DAUDA	000113-257-03	B10948634	01/01/97
5°	SAVADOGO NOUFOU	000198-257-03	B14094165	07/01/91
6°	YONLI MIABA CHRISTINE	000075-257-03	B8346211	24/07/99
7°	NASSA/ZIDA WENDNONGLEM EVANGELINE	000058-257-03	B8693038	09/09/89
8°	LANKOANDE DAUDA	000164-257-03	B17409009	02/02/99
9°	OUEDRAOGO BALKISSA ASSIA	000102-257-03	B8773472	19/11/99
10°	THIOMBIANO MARIE REINE	000077-257-03	B12594410	08/09/90

Arrêté la présente liste à 10 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat (AGRE).

Le Directeur Général



Samson TRAORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail